

## **Adapt+, quels projets pour le canton du Jura ?**

Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

Début avril, le Conseil fédéral a créé la base légale pour la mise en œuvre d'Adapt+, le programme d'encouragement pour l'adaptation aux changements climatiques, via l'ordonnance révisée sur le CO<sub>2</sub>.

Avec ce programme, la Confédération encourage des projets et des mesures visant à réduire les risques induits par les changements climatiques, à protéger la population, les biens et les ressources naturelles ainsi qu'à accroître la capacité d'adaptation de la société, de l'économie et de l'environnement. Ce programme permet de créer des synergies, d'aider et de soutenir financièrement les cantons, les communes, les régions, les associations et entreprises dans la mise en place de ces changements.

Les demandes de soutien financier sont à soumettre à l'Office fédéral de l'environnement jusqu'à fin août 2025. Les objets et mesures pouvant bénéficier de ces soutiens sont listés et des exemples pratiques sont donnés. Le programme Adapt+ encourage également le développement ciblé de nouvelles mesures. L'aide financière octroyée par la Confédération pour une mesure d'adaptation peut s'élever jusqu'à 50%.

La République et Canton du Jura bénéficie d'un bon plan climat défini en 110 mesures, réparties sur sept secteurs. Mais sa mise en œuvre dépend de décisions politiques. Les investissements budgétaires initialement prévus pour la période 2024-2027 sont de 17,5 millions de francs.

Le 11 avril 2024, le Gouvernement a effectué des coupes budgétaires conséquentes, dont 1,13 million de francs directement liés aux mesures du Plan Climat. Lors de l'adaptation du budget 2025, le Parlement a refusé plusieurs mesures en lien direct avec le Plan Climat, repoussant encore plus les objectifs.

Après analyse de la situation, il apparaît peu probable que le Plan Climat Jura déploie ses objectifs tels que planifiés.

Le programme Adapt+ permet de bénéficier d'apports financiers extérieurs et ainsi déployer les mesures du Plan Climat au niveau de différents échelons.

### **Les questions suivantes sont posées au Gouvernement :**

- 1. Le Gouvernement a-t-il pris connaissance du programme Adapt+ ? Si oui, est-ce que les différents secteurs concernés (communes, associations, entreprises) sont informés de ce programme d'aide financière ?**
- 2. Est-ce que le Canton met à disposition des outils afin d'aider les différents acteurs concernés dans la mise œuvre de telles demandes ?**
- 3. Si des demandes de soutien financier sont déposées, le Gouvernement peut-il nous les citer ?**
- 4. Est-ce que des synergies avec des écoles spécialisées, des HES et/ou des universités sont envisagées pour le développement de nouvelles mesures ?**

Par avance, nous remercions le Gouvernement pour l'intérêt porté à cette demande.

Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

**Co-signataires**

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Anita Kradolfer (Verts)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)
- Céline Blaser (Verts)

Intervention déposée officiellement le 18 juin 2025